

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



JUIN
2013



Photo LGV SEA :
Pascal LE DOARÉ

Aménagement foncier : satisfaisant pour tous ?

Dans le numéro d'Avril de Courcôme-Infos, nous vous faisons part de l'état d'avancement de l'opération d'aménagement foncier sur les communes de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan, opération censée réparer les perturbations causées par les travaux de construction de la nouvelle ligne LGV SEA.

Comme annoncée, la consultation publique sur l'avant-projet concernant le nouveau parcellaire et les travaux connexes envisagés s'est déroulée du 2 au 30 avril dernier. Tout au long des six permanences qui se sont tenues pendant cette période, vous avez été nombreux à venir consulter les plans et à formuler vos observations et suggestions éventuelles, mais aussi vos contestations, aussi bien sur les parcelles et les propositions de compensation que sur les travaux connexes.

Cette consultation a finalement fait l'objet de 54 observations qui ont été soumises à la décision de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (C.I.A.F.) le 28 mai, après l'avis préalable de la sous-commission qui s'était réunie une semaine plus tôt. Si une grande partie des réclamations ont finalement abouti à des solutions acceptables, une dizaine de cas litigieux ont malheureusement provoqué des échanges discourtois, où l'intérêt général qui doit pourtant prévaloir dans de telles instances a rapidement laissé place aux intérêts particuliers et trop souvent à des prises de positions partisans.

Néanmoins, forts des décisions entérinées par la C.I.A.F, les géomètres vont (suite Page 2)

AGENDA DE JUIN

À COURCÔME :

Samedi 1er juin : 11h
Élections de deux adjoints au maire.

Samedi 8 juin : 9h30
RdV devant la mairie
Balade du comité des fêtes

Vendredi 21 juin : 19h
Halle-auvent
Fête de la musique

Jeudi 27 juin : 14h
Mairie
Permanence du député
Jérôme Lambert

AUX ALENTOURS...

Vendredi 7 juin :
16h30-20h
Marché bio
et animations à la
ferme de
Chassagne



Vendredi 7 juin :
17h-20h
Portes ouvertes
Collège de Villefagnan

8 et 9 juin :
Fête médiévale du Centre social et culturel à l'Abbaye de Nanteuil-en-Vallée

17 juin : 20h30 Longré
Assemblée générale de

C.I.A.F

Les positions du Conseil Municipal

Suppressions de chemins

Refus de suppression des chemins de la Tigelotte, de la route de La Fontaine, d'une partie du chemin des Justices.

Refus de la demande de remise en culture de la Route de Bois Leigne et de son remplacement par un nouveau chemin goudronné parallèle à la future ligne.

Fossés

Entretien par la commune des seuls fossés collecteurs.

Attributions Communales

Refus de la demande d'un collectif d'agriculteurs d'enlever 1 ha sur les attributions de la commune en compensation des suppressions de voiries communales.

Quelques chiffres

L'opération d'aménagement foncier sur les 4 communes de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan portera sur une superficie totale de 1 794 ha, dont 67 ha de bois.

L'emprise de la nouvelle ligne LGV SEA sera de 69 ha, pratiquement intégralement couverte par les réserves foncières de la SAFER à l'intérieur du périmètre remembré. Ce qui évitera des prélèvements supplémentaires.

Les propriétaires et exploitants des communes voisines de Charmé, Juillé, Ligné,...., eux, n'auront pas cette chance !

Aménagement foncier : sera-t-il satisfaisant pour tous ?

... (suite de la page 1)... maintenant engager la longue procédure qui les conduira à la préparation du projet d'aménagement définitif. Mais de nombreuses questions restent encore à régler avant cette ultime étape.

DES QUESTIONS EN SUSPENS

La première concernera les conseils municipaux qui, suite à la consultation publique, vont devoir prendre une délibération sur leur schéma de voirie communale respectif. Pour Courcôme, le conseil municipal s'est déjà positionné au moment de la consultation publique. La concertation préalable avec les géomètres avait permis de lever certaines ambiguïtés concernant la suppression éventuelle de certains chemins (voir encadré). Le schéma de voirie communale de Courcôme s'annonce

donc sans surprise. Les seuls problèmes possibles pourraient éventuellement concerner des chemins limitrophes, contigus à deux communes, qui demanderaient alors un accord préalable entre les communes concernées.

QUI VA PAYER ?

Autre étape très importante à régler : la validation de la prise en charge par le maître d'ouvrage de la LGV (COSEA) de l'intégralité des travaux prévus dans le projet d'aménagement foncier. Ce sera évidemment une décision très attendue ! A été également évoquée la possibilité de prise en charge de la maîtrise d'ouvrage des futurs travaux connexes par les communes concernées. Celles-ci pourront, si elles le désirent, prendre tout, ou une partie seulement, ou rien du tout, de cette dépense. Ce se-

rait évidemment là aussi, une décision pleine de conséquences !

Très attendu aussi l'avis qui sera rendu au niveau ministériel par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (C.G.E.D.D : à ne pas confondre avec le Conseil Général du département !) qui va porter sur l'étude d'impact du projet. Ce sera un rapport complexe qui demandera sans doute plusieurs mois avant d'être connu !

Toutes ces étapes successives nous conduiront ensuite à l'enquête publique sur le projet définitif qui devrait intervenir, au mieux, en fin d'année 2013, mais plus vraisemblablement courant 2014 !

Tous ces mois d'attente risquent donc de paraître très longs pour tout le monde !

Michel DUCHIRON

Intercommunalité : les dés sont jetés !

On la craignait : la nouvelle est tombée ! La Commission Départementale de Coopération Intercommunale, malgré l'avis défavorable de 20 conseils municipaux sur 34 sur le projet initial, a rejeté sèchement l'amendement proposé de constituer une communauté de taille intermédiaire (qui pourtant répondait aux critères de la loi !). Il est vrai que les volte-face à répétition de plusieurs élus locaux lui ont largement facilité la tâche !

Cette même loi sur la Réforme des Collectivités Locales va donc permettre à Madame la Préfète d'officialiser la fusion effective des CDC de Ruffec, Pays de Villefagnan et Trois Vallées, avec extension à la commune isolée de Villefagnan à compter du 1er janvier prochain.

Dont acte, mais on imagine aisément que le mariage prévu se fera avec plus de grincements de dents que de sourires ! D'autant plus que la plupart des problèmes restent encore à régler : transfert des compétences, fiscalité, ...

Nous reparlerons bien sûr de tous ces sujets en temps utile !



Michel Panar avec les membres de la FNAME OPEX (photo Mairie)

Un défi citoyen

Du 27 avril au 14 juillet, une marche de solidarité citoyenne est organisée à travers toute la France pour attirer l'attention sur les milliers de soldats blessés en Opérations Extérieures sur toutes les zones en guerre. Placée sous le haut patronage du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, cette marche a fait une halte à Courcôme en fin de semaine. Michel Panar, nouvel adjoint et référent défense, a accueilli en compagnie du Maire, un ancien combattant du Golfe, lors de son périple qui va durer 80 jours. Accompagné d'un ancien Casque Bleu de l'ONU, Jérôme Samuel, ancien soldat des Troupes de Marine a pu faire signer le livre d'or de l'opération avant de faire une halte réparatrice pour la nuit et repartir en direction de Poitiers dès le lendemain. A son arrivée sur les Champs Elysées le 14 juillet, il aura parcouru 2 500 km !

Courcôme infos de A à Z...

Assises (Jury).

Le prochain tirage au sort des membres du jury des assises de notre secteur aura lieu le mardi **11 juin à 20h30** à la mairie de Villefagnan. Cette séance est publique.

Balade du comité des fêtes.

Samedi 8 juin, rendez-vous à 9h30 devant la mairie pour un départ vers le plan d'eau des trois fontaines de Villefagnan. Apportez votre pique-nique. Ouvert à tous.

Comité des fêtes.

Suite au décès de son président Jean Autexier, le comité des fêtes a élu récemment son nouveau bureau :
Président : Philippe Queron
Vice-président : Philippe Four
Secrétaire : Danielle Labastide
Secrétaire adjointe : Stéphanie Montialoux
Trésorière : Françoise Pilon
Trésorière adjointe : Séverine Queron.

Fête des écoles.

Les élèves du RPI Courcôme-La Faye-Charmé vous invitent à leur fête de fin d'année qui se déroulera à **Charmé le samedi 29 juin après-midi**.



Fête de La musique.

Le comité des fêtes vous invite à la fête de la musique qui se déroulera devant la maison des associations le **vendredi 21 juin à partir de 19h00**.



Frelon asiatique.

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ET SAUVEGARONS NOS ABEILLES !



Du 1^{er} juin au 30 septembre, le Département de la Charente poursuit son opération de destruction des nids de frelons asiatiques. Renseignements à la mairie ou sur le site du Conseil Général de la Charente.

Isolation 10 000 maisons.

Dans le cadre d'un plan régional « Isolation 10 000 maisons », la **Région Poitou-Charentes** apporte une aide aux particuliers qui engagent des travaux de maîtrise d'énergie, soit un montant pouvant aller jusqu'à 1 300 € pour la réalisation de travaux d'isolation des combles et des toitures.



Un bus d'information « **La Région roule pour vous** » présentant tous les dispositifs sera présent sur notre territoire : à **Ruffec, le jeudi 13 juin de 7h à 13h** (foire de quinzaine). *Infos complémentaires sur le site de la Région Poitou-Charentes.*

Permanence de l'architecte des bâtiments de France.

M. Thierry VILLATTE vous propose son aide pour élaborer vos dossiers d'urbanisme. Prochaine permanence **jeudi 20 juin** de 9h30 à 11h30 à l'unité territoriale de Ruffec. Prendre le rendez-vous au 05 45 97 97 97.

Permanence du sénateur.

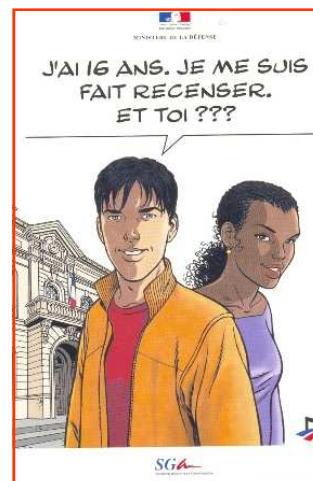
Le sénateur de la Charente Michel BOUTANT assurera une permanence à la mairie de VILLEFAGNAN le **lundi 24 juin de 9h à 10h30**. Prendre rendez-vous au 05 16 09 75 01.

Ramassage des montres ménagers.

Prochain ramassage des ferrailles dans la commune le **mercredi 26 juin dès 8h**. S'inscrire à la mairie.

Route barrée.

En raison des travaux de raccordement du gaz, la RD 27 entre Courcôme et Raix, sera barrée du 17 juin au 22 juin.



À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochain rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme : **vendredi 7 juin de 9h30 à 11h30**. Atelier gratuit. Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :
Lundis 3 et 17 juin
Lundi 1^{er} juillet
 (Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de juin :

Jeudi 13 juin
 17 h 00 - Mairie de LA FAYE

Jeudi 27 juin
 14 h 00 - Mairie de COURCÔME

Pour contacter votre député Jérôme Lambert :
 Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLE.
 Tél : 05-45-39-00-09.
 Fax : 05-45-39-91-74.
 Courriel : jlambert@assemblee-nationale.fr



Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Mairie de Courcôme
18 Grand'Rue
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68
 Télécopie : 05 45 30 33 65
 Messagerie :
 mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :
 Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
 de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 de 9 h à 12 h 30
 mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.
 Tél : 05 45 31 00 23
 (Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :
 Samedi de 14h à 16h
 Maison des associations.

Directeur de publication :
 Michel DUCHIRON
 Impression : Mairie de Courcôme
 Distribution : foyers de la commune
 Information gratuite
 Sites internet : www.courcome.eu
www.courcome.fr
 Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent.
Courant juillet :

10 juillet : en soirée
Théâtre « La cantatrice chauve »
Salle socioculturelle

14 juillet : midi
Repas du comité des fêtes

15 juillet : 17h-20h
Don du sang à Villefagnan

21 juillet : le matin
Passage de la randonnée
cyclo classic chemins ruffécois

Deux nouveaux adjoints au conseil municipal !



Olivier Bertrand

Michel Panar

Olivier Bertrand et Michel Panar ont été respectivement élus 1er et 2ème adjoints au maire à l'unanimité lors de la réunion du conseil municipal qui s'est tenue à la mairie le samedi 1er juin.

Annick Moreau reste 3ème adjointe.

Olivier Bertrand, 45 ans, a été élu conseiller municipal en Mars 2008.

Nommé référent Sécurité, il a également mené à bien le difficile dossier de la dénomination des rues et de la numérotation des maisons.

Il a reçu délégation de signature dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Michel Panar, 56 ans, est élu depuis Mars 2001.

Nommé référent Défense, il suit activement le dossier LGV, en particulier l'attribution du Fonds de Solidarité Territoriale.

Il a reçu délégation de signature dans le domaine des finances.

Annick Moreau, 54 ans, et élue depuis mars 1989. Membre du CCAS, elle s'occupe régulièrement depuis cette date du service des dossiers d'aide sociale. Elle a reçu délégation de signature pour les actes d'Etat Civil.

Le nouveau billet de 5 euros en circulation depuis du 2 mai 2013

À noter : cette 2e série de billets en euros se caractérise par la représentation d'un portrait d'Europe (figure mythologique grecque) dans le filigrane et l'hologramme de chaque coupure. Sa mise en place est prévue sur plusieurs années, et se déclinera successivement en billets de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros.

